LE RAPPORT

(Tribunal pénal

pour le Rwanda)

décrit avec minutie

la mécanique de

la prise de pouvoir

nar l'APR (branche

patriotique rwanda

de la Directorate Of

Military Intelligence

armée du Front

ainsi que le rôle

de Kagamé)

(DMI) dans

la désignation des victimes.

international

DU TPIR

LE DOCUMENT QUI ACCUSE LE RÉGIME

Alors que la France s'apprête à soutenir la candidature d'une ministre rwandaise à la tête de la francophonie, un document exclusif transmis à la justice française dénonce les massacres perpétrés par l'Armée patriotique rwandaise en 1994, pour installer le régime de Paul Kagamé.

ix-septième du nom, le rituel sommet de la francophonie se tiendra les 11 et 12 octobre à Erevan, la capitale arménienne. Elue en 2014 secrétaire générale de la francophonie, la Canadienne Michaëlle Jean est candidate à sa propre succession mais ne pourra pas compter sur le soutien de la France, un des piliers de l'organisation. Emmanuel Macron a d'ores et déjà fait savoir qu'il préférait Louise Mushikiwabo, la ministre rwandaise des Affaires étrangères. Par ce choix, le président envoie un message très « françafricain » 🥻 aux dirigeants francophones du continent. Il leur \{ dit d'abord de façon très paternaliste ce qu'il faut voter. Il leur dit surtout qu'ils peuvent sans vergogne mépriser leur peuple, bafouer les droits de l'homme, truquer les élections - le programme du régime de

Paul Kagamé depuis deux décennies. Et que ces violations ne remettront pas en cause le soutien sans faille de la France. Au prétexte d'apaiser les relations avec Kigali,

Nicolas Sarkozy avait déjà tendu la main à Kagamé dont les nombreux et variés thuriféraires ne cessent de vanter un bilan économique supposément unique en Afrique et, mieux, l'exemplarité de la gouvernance. Emmanuel Macron va plus loin encore. A croire que les fiches du président sur le régime rwandais et Louise Mushikiwabo sont datées ou très partiales.

Tous ceux qui osent interroger le rôle du Front patriotique rwandais (FPR) de Kagamé lors du génocide de 1994 au terme duquel il prit le pouvoir pour ne plus l'abandonner sont systématiquement qualifiés de « négationnistes » fous, au mieux d'indécrottables nostalgiques d'une Françafrique qui ne se remettrait

pas d'avoir perdu un de ses « pions » en Afrique de l'Est. Pourtant, de nombreuses enquêtes indépendantes existent. A commencer par le rapport onusien conduit sous la direction de l'Américain Robert Gersony, lequel, dès septembre 1994, et au terme d'une enquête rapide portant sur environ le tiers des communes rwandaises, estimait déjà entre 25 000 et 45 000 le nombre des victimes de l'Armée patriotique rwandaise (APR), branche armée du FPR, sous les ordres de Kagamé. Les Américains contribuèrent grandement à enterrer le document, au point qu'aujourd'hui il est censé n'avoir jamais existé! Quid aussi du rapport dit « du projet Mapping », pareillement établi par l'ONU en 2008 et 2009 et relatif une fois encore à des crimes de masse, voire un génocide, commis en République démocratique du Congo (RDC) entre 1993 et 2003 par les soldats rwandais. Faut-il rappeler enfin les mots

et une structure criminelle parallèle à l'Etat de droit. » S'ils ont encore quelques doutes, les collaborateurs d'Emmanuel Macron seraient alors bien avisés de se procurer un document inédit, transmis récemment à la justice française et dont Marianne révèle ici en exclusivité les grandes lignes. Il est accablant et met une nouvelle fois en pièces l'histoire officielle du drame rwandais, telle qu'elle est imposée par le. régime de Kigali et ses nombreux soutiens associatifs et médiatiques. Selon cette version, Paul Kagamé aurait mené une guerre de libération nationale contre un régime aux ordres d'une puissance étrangère, mis un terme au génocide et pris in fine le pouvoir, le 12 juillet 1994, malgré l'aide apportée par les militaires français aux Hutus. La réalité est évidemment tout autre: le drame rwandais est une guerre civile sauvage entre Tutsis et Hutus, déclenchée en octobre 1990 par une agression armée des Tutsis du FPR - diaspora installée en Ouganda -, soutenus par l'armée ougandaise, et relancée en 1994 par l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana... qui déclencha le génocide des Tutsis et des Hutus modérés.

du juge espagnol Fernando Andreu Merelles quand. le 6 février 2008, il lanca 40 mandats d'arrêt contre les plus proches collaborateurs de Paul Kagamé: « Une

fois le pouvoir obtenu par la violence, ils ont mis sur

pied avec les mêmes méthodes un régime de terreur

LE RAPPORT

KIBEHO, SUD DU RWANDA

Un charnier a été

mis au jour dans

hutus le 27 avril

ce camp de réfugié

1995. Un massacre

attribué à l'APR. Dix-

de massacre sont

le rapport du TPIR.

recensés dans

lassifié top secret, le document que Marianne s'est procuré date du 1^{er} octobre 2003 et a été rédigé par trois enquêteurs du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), pour transmission au procureur Hassan Boubacar Jallow, après le départ forcé de Carla Del Ponte, son prédécesseur, sur pression du régime de Kigali (lire l'encadré, p. 21). Il résume le travail considérable effectué par l'équipe des investigations spéciales sur les crimes commis par l'APR pendant l'année 1994, mais aussi les années suivantes. La special team a recruté 41 sources et trouvé 518 témoins potentiels. Elle s'est livrée à une infiltration délicate des cercles dissidents du Front patriotique rwandais, le parti de Kagamé, car, « pour des raisons évidentes de sécurité », il n'y a pas eu d'enquête sur le territoire rwandais, « alors que c'est là que les choses se sont passées ».

Ce document est effroyable, comme le fut le sort des milliers de victimes, en très grande majorité hutues, de l'APR, la branche armée du FPR. Toute la mécanique de la prise de pouvoir par l'APR y est >

International Criminal Tribunal for Rwanda Tribunal Pénal International pour le Rwanda Anachá I: Incredional Conference Centre P.O. Box 6016, Arusha, Tantachia 4207-11/2504387-72 pr 1 219 043 2460 --- Fast 246 27 26 TOP SECRET Mr. Hassan Boubaccar Jalloy Date: T October 2003 SUBJECT: General report on the Special Investigations concerning the crimes committed by the Rwandan Patriotic Army (RPA) during 1994

18 / Marianne / 28 septembre au 4 octobre 2018

LOUISE MUSHIKIWABO, FRANCOPHONE PAS FRANCOPHILE

ans la galaxie Kagamé, Louise Mushikiwabo est devenue le plus brillant haut-parleur du dictateur rwandais. Elle n'a aucun état d'âme pour justifier enlèvements et assassinats d'opposants à l'étranger. A un journaliste d'Al-Jazira qui l'interrogeait en 2016 sur l'étranglement du colonel Patrick Karegeya (dissident FPR) dans un hôtel sud-africain, elle répondit : « Pourquoi devrais-ie me plaindre des gens qui menacent mes ennernis? » La candidate à la francophonie a aussi défendu fermement la décision de Kagamé de faire de l'anglais la langue d'enseignement et langue d'administration. Et du Rwanda le 53° Etat du Commonwealth. Le 11 septembre 2011, ne déclaraitelle pas à Paris : « L'anglais est une langue avec laquelle on va plus loin que le français. Au Rwanda, le français ne va nulle part »? Probablement la raison qui a





poussé les autorités de Kigali à détruire au bulldozer le centre culturel français il y a quatre ans... En vérité, Louise Mushikiwabo adore taper sur la France. ses politiques et ses militaires, son boss n'ayant jamais admis la

poursuite de l'instruction judiciaire en France sur l'attentat contre l'avion de Habyarimana. Le 11 novembre 2016, elle a ainsi menacé de publier « une nouvelle liste de hauts responsables politiques français accusés de complicité dans le génocide de 1994 contre les Tutsis ». Quatre anciens ministres français chargés de la Francophonie. Charles Josselin, Pierre-André Wiltzer, Hélène Conway-Mouret et André Vallini, ont, il y a peu, signé une tribune dans le Monde intitulée Louise Mushikiwabo n'a pas sa place à la tête de la francophonie ». Is y dénoncent l'illusion consistant à croire que le soutien d'Emmanuel Macron à Louise Mushikawabo pourra infléchir la position de Kigali à l'égard de Paris. « Parce qu'il y va de la légitimité même de sa présidence à vie, Kagamé a besoin d'une France coupable. Et, aussi longtemps qu'il sera au pouvoir, elle le restera. »

> minutieusement décrite. Dix-huit sites de mas- ministre de la Défense et numéro deux du régime, l'agafuni, une houe usagée transformée en marteau à lier de façon très serrée les coudes derrière le dos, poitrine saillante, les jambes également liées, au niveau des chevilles, et pliées vers l'arrière en faisant correspondre les deux ligatures derrière le dos, de sorte que le malheureux devient comme un arc. Il analyse aussi le rôle de la Directorate Of Military Intelligence (DMI) dans la désignation des victimes et le choix des fameux « techniciens » de la mort qui dépendaient de son haut commandement.

Le rapport top secret indique que les investigations sur les crimes de l'APR ont d'abord été faites sur la commune de Giti et étendues à la préfecture de Byumba. Giti avait la particularité d'être la seule commune à n'avoir pas participé au génocide, pourtant elle n'a pas échappé aux crimes de l'APR. Toutes les victimes avaient les bras reliés derrière le dos au niveau des coudes... Durant le génocide, beaucoup de réfugiés furent amenés au stade de Byumba par l'APR sous le prétexte d'assurer leur dissimulaient les fosses sécurité. Les militaires gagnèrent leur confiance. Mais, après le dernier meeting, sur instruction du lieutenant-colonel James Kabarebe, le lieutenantcolonel Masumbuko donna l'ordre d'ouvrir le feu sur les réfugiés qui périrent tous. Kaberebe, actuel

sacre y sont recensés. Les techniques d'exécution sont créa une équipe spéciale pour exécuter les gens dans exposées et notamment les méthodes traditionnelles: la zone entre Gabiro et le parc national de l'Akagera. « Entre mai et août 1994, notent les auteurs, cette pour fracasser les têtes, ou l'akandoya, qui consiste équipe tua entre cinq et 20 personnes par jour. L'équipe s'est ensuite déplacée vers Kigali, au camp de la garde présidentielle, où les tueries continuèrent. »

Après avoir fourni de nombreux éléments sur les massacres d'évêques et de dignitaires de l'Eglise catholique à Kabgayi et Gitarama, et livré des détails sur quelques autres tueries, le rapport décrit une scène terrible dans le centre commercial de Musambira. Un IO (officier du renseignement) de la DMI laissait tomber des bouts enflammés de plastique sur des Hutus. D'autres soldats de l'APR s'amusaient à brûler vive une personne pour déclencher une avalanche de dénonciations. Un autre groupe exécuta 350 personnes en leur mettant

Les agents du renseignement militaire communes en construisant au-dessus stades et camps militaires.

des sacs plastique sur la tête jusqu'à suffocation. Le même groupe utilisait aussi l'agafuni et l'akandoya... Le rapport recense jusqu'à la nausée une accumulation d'actes barbares.

Empoisonner l'eau

Il décrit également le soin méticuleux avec lequel le 59e bataillon installa une barrière pour filtrer les personnes revenant de la zone Turquoise (sous contrôle des troupes françaises). «La majorité des gens furent tués uniquement parce qu'ils étaient hutus. Les soldats de l'APR en charge de cette tâche furent divisés en six groupes de huit hommes tutsis. Ils tuèrent leurs victimes avec l'agafuni. Les équipes les plus lentes tuaient entre 20 et 30 personnes chaque nuit, mais les "spécialistes" de l'agafuni pouvaient en tuer 100. Vers la fin, les victimes durent creuser leurs tombes avant d'être tuées. Ce travail dura de quatre à cinq semaines, jour et nuit. D'autres gens, intellectuels hutus et ex-FAR [Forces armées rwandaises], préférèrent éviter de franchir la barrière tenue par l'APR et s'installèrent dans un camp situé près de la Minuar [Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda]. Après le refus de la Minuar de démanteler ce camp de réfugiés, le 59º bataillon attaqua le camp, tuant les occupants sans distinction. Le nombre des victimes de ce carnage fut évalué entre 2 000 et 3 000. »

Un long passage est consacré à la DMI, qui a été l'instrument le plus violent dans la conquête barbare du pouvoir. Ses agents avaient droit de vie et de mort aussi bien sur la population civile que sur les apprentis soldats de l'APR. Ils ont ainsi tué de nombreux jeunes Tutsis parlant français et soupconnés d'être des espions parce que venant de la République démocratique du Congo et du Burundi.



CASQUES BLEUS MALIENS, dans les ruines du camp de Kibeho, le 26 avril 1995. Selon l'ONU, près de 2000 personnes

Les tortionnaires de la DMI ont également éliminé énormément de civils après la guerre. « Les corps étaient incinérés et les cendres, enterrées. Les agents de la DMI avaient la responsabilité de dissimuler les fosses communes en construisant au-dessus stades de sport et camps militaires. » . . .

Quelques pages sont consacrées aux « techniciens », des commandos à la très sinistre réputation qui opéraient habillés en civil. Ils étaient formés à empoisonner l'eau, à tuer avec une corde, un sac plastique, à injecter l'huile dans les oreilles, à utiliser l'agafuni, à faire sauter des mines dans des lieux publics... Certains étaient chargés d'infiltrer les Interahamwe – des milices hutues – sur certaines barrières. «Leur rôle était de prendre part aux tueries et d'inciter les Interahamwe à commettre davantage de massacres. »

Concernant l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, le facteur déclenchant du génocide, le rapport met ouvertement en cause l'entourage de Paul Kagamé. Il recoupe grosso modo les options du juge Jean-Louis Bruguière*, en révélant toutefois quelques noms supplémentaires. Sur le convoyage des missiles ayant servi à l'attentat, il corrobore les déclarations de James Munyadinda, un transfuge du FPR et le dernier témoin entendu par le juge Jean-Marc Herbaut, le successeur de Bruguière puis de Marc Trévidic, qui a annoncé avoir mis un terme à son enquête... ■ P.P.

* Saisi de la plainte des familles des victimes françaises de l'attentat et au terme de son enquête, le juge Bruguière lança un mandat d'arrêt contre Kagamé et plusieurs de ses proches.

Dès ce vendredi 28 septembre, vous pouvez consulte le document révélé par *Marianne* dans son intégralité et en anglais sur notre site marianne.com.

QUAND KAGAMÉ VOULAIT MUSELER LE TPIR

e sort réservé au rapport top secret du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) permet de mieux comprendre la mise au rancart de Carla Del Ponte, qui en fut la procureur en chef. Dans son livre la Traque, les criminels de guerre et moi*, elle affirmait que sa décision de mener une enquête sur le Front patriotique rwandais avait signé le début de ses ennuis. « Le président Kagamé et d'autres leaders tutsis, écrivait-elle, ont fondé sur la victoire du FPR contre les génocidaires en 1994 une grande partie de leur prétention à la légitimité [...]. Ils ont présenté leur conquête du pays comme une lutte juste pour mettre fin à un génocide. » Et d'expliquer ensuite

dans le détail comment les hommes de Kagamé tenaient sous contrôle chaque étape de ses enquêtes. « Nous savions que le service de renseignement du Rwanda avait reçu des Etats-Unis un équipement de surveillance qui était utilisé pour les appels téléphoniques, le fax et le trafic Internet. Nous suspections que les autorités avaient aussi infiltré notre réseau informatique et placé des agents parmi les interprètes rwandais et d'autres membres de l'équipe à Kigali. » Au bout du compte, Carla Del Ponte fut chassée de son poste par l'administration américaine, prélude à l'abandon de toutes les enquêtes incriminant l'APR. * Ed. Héloïse d'Ormesson, 2009.

20 / Marianne / 28 septembre au 4 octobre 2018